

Mr le Commissaire Enquêteur

Je voudrais exprimer mon opposition au projet de parc éolien de Fromentières, Baye, Janvilliers.

3 enquêtes publiques depuis la rentrée, une il y a un an : on a l'impression d'une nuée de sauterelles s'abattant sur notre secteur. Et sachant que dès que des projets sont acceptés quelque part, démontrant une certaine acceptabilité des communes, les propositions de densification affluent, je crains beaucoup que notre région ne ressemble au Sud Marnais.

Nous sommes dans une région viticole et touristique. Le projet se situe en zone d'exclusion UNESCO. L'UNESCO, le SGV et l'INAO ont notifié leur opposition au projet. Le promoteur nie tout impact négatif sur le vignoble, les villages, les paysages et accès touristiques de la région. Il utilise des chiffres orientés pour ses calculs de fourniture de foyers. Leur mauvaise foi est fatigante...

Nous n'avons pas envie de supporter le bruit et la vue de ces machines, des nuits disco éclairées par des flash rouges, les terres appauvries par le béton, les risques pour les sources alimentant le captage local, les abords dévastés par les chantiers, la perte de valeur de nos maisons et de notre qualité de vie. Vue la densité des parcs éoliens prévus, les oiseaux et particulièrement migrateurs vont souffrir : bon, moins il y aura d'oiseaux, moins il y aura de précautions à prendre à l'avenir !

A sa décharge, il faut dire que le promoteur envisage un joli bardage bois sur les postes de livraison, et la plantation de haies : voilà qui va largement compenser tous ces inconvénients !

Le Pays Brie et Champagne contribue déjà largement aux énergies renouvelables, en produisant « grâce » à l'éolien le double de ce qu'il consomme (190%, et 211% au total). Cela suffit !

Monsieur le Commissaire Enquêteur, merci de tenir compte de ces éléments, et donner un avis défavorable à ce projet, comme l'ont fait les organismes qui veillent sur l'attractivité de notre Champagne.